

## Contrat d'objectifs 2008-2011 - Tarn

**Nom et adresse de l'établissement :**

CLG JEAN JAURES CASTRES  
18 BD GEORGES CLEMENCEAU 81100 CASTRES

**Prénom et nom du chef d'établissement :**

JEAN-PIERRE CROCHET

**N° d'établissement :** 0810960D

**N° de téléphone :** 05.63.71.54.00

**Email :** 0810960D@ac-toulouse.fr

**N° de fax :** 05.63.71.54.05

**Formations dispensées :**

CLASSES BI-LANGUES  
SECTION EUROPEENNE  
CLASSE D'ACCUEIL ENFANTS DU VOYAGE  
UNITE PEDAGOGIQUE D'INTEGRATION

---

**Vu :**

La loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

Le décret n° 85-924 modifié par les décrets n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 et n° 2005-1178 du 13 septembre 2005.

Le courrier du recteur du 24 janvier 2006.

Le conseil d'administration réuni le

L'établissement CLG JEAN JAURES CASTRES s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2008-2011.

Le Recteur

L'IA-DSDEN

Le chef d'établissement

Christian Merlin

Michel Azema

JEAN-PIERRE CROCHET

# Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

## **Instantané sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin en formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...**

Etablissement de centre ville (proximité des musées et lieux culturels mais espace contraint avec des locaux inadaptés) accueillant des populations de plus en plus hétérogènes nécessitant de nouvelles pratiques pédagogiques. Chute des effectifs (-100 élèves en 3 ans), maintien mais tassement de l'excellence des résultats par rapport aux indicateurs académiques (Brevet, orientation évaluation 6ème, ) équipe enseignante dont le tiers se renouvellera d'ici 5 ans, bonne image de l'établissement mais dans un contexte de forte pression (part du privé et 'émulation' avec les deux autres collèges publics), volonté de travailler ensemble (conseil pédagogique) pour la réussite de l'élève en engageant une réflexion et une politique de formation. Volonté de développer des projets fédérateurs autour desquels se construisent des équipes interdisciplinaires, réflexion autour de la cohabitation des parcours d'excellence (sections européennes) et de la gestion de la difficulté.

### **Points forts :**

- 1 - Qualité du suivi éducatif au travers de différents dispositifs (fiche de suivi, cellule de veille..) permettant de dynamiser la réflexion et l'aide à la prise en charge des situations particulières tout en clarifiant les attentes et les exigences auprès des parents et des élèves.
- 2 - Qualité du suivi pédagogique par la prise en charge des élèves en difficultés (P.P.R.E, A.T.P.E...) tout en encourageant les pôles d'excellence et en favorisant l'innovation.
- 3 -

### **Points faibles :**

- 1 - Rigidité de la prise en charge des élèves en permanence : modèle qui ne répond plus aux attentes et aux besoins des élèves.
- 2 - Communication et travail en équipe insuffisamment performants.
- 3 -

### **Axes de développement :**

- 1 - Penser et organiser différemment la permanence pour en faire un lieu d'efficacité pédagogique et offrir aux élèves une aide aux devoirs au-delà du temps scolaire.
- 2 - Mieux communiquer (à l'interne et à l'externe) pour mieux travailler ensemble (équipe enseignante et éducative, élèves et parents, institution, partenaires...) afin de promouvoir l'établissement.
- 3 - Apporter une réponse novatrice à l'émergence de nouveaux problèmes comportementaux. (incivilités et manquements aux obligations scolaires)

# Contrat d'objectifs

## **1er levier de progrès :**

### **Objectif :**

Rénover la 'permanence' et développer l'offre d'accueil pour l'étude du soir.

### **Stratégie de développement :**

Diversifier les lieux : CDI, salles informatiques, accueil ponctuel au sein d'un cours (élèves malades ou en difficultés sur un point particulier), salle video pour documentaires éducatifs et mise à la disposition de la vie scolaire d'outils pédagogiques et ludiques pour faire de la permanence un lieu d'activités enrichissantes.

Capitalisation des 7 heures/ poste de récupération de la Pentecôte pour développer l'étude du soir ainsi encadrée par des enseignants.

### **Résultats attendus :**

taux de fréquentation de l'étude du soir et impact de cette mesure sur la satisfaction des parents, élèves et professeurs et le climat général du collège, nombre d'incidents en étude, exclusions, pourcentage des heures de remplacement de courte durée effectuées, taux de fréquentation sites Brevet

## **2ème levier de progrès :**

### **Objectif :**

Mieux communiquer pour promouvoir le travail en équipe et l'image de l'établissement.

### **Stratégie de développement :**

Appui sur le Conseil pédagogique pour développer le dialogue et la réflexion autour de l'innovation pédagogique.

Développer le site internet et création d'un blog pour informer et rendre compte.

Développer les liaisons intercycles.

Création d'un espace culturel 'ouvert'.

### **Résultats attendus :**

Taux de fréquentation du site internet et du blog.

Nombre de projets intercycles.

Pourcentage des élèves de CM2 du secteur entrant à Jean Jaurès.

## **3ème levier de progrès :**

### **Objectif :**

Mieux gérer l'évolution de notre public scolaire (émergence de nouveaux comportements dès la 6ème)

### **Stratégie de développement :**

Instauration d'une retenue le mercredi après-midi.

Instauration d'un conseil éducatif.

Cellule de veille auprès des parents.

Renforcement des PPRE comme amorce de lien avec les parents d'élèves en difficultés et difficiles.

Heure de vie de classe : régulation des conflits et outil de dialogue.

Semaine de révision/consolidation à la fin de chaque trimestre.

### **Résultats attendus :**

Diminution du nombre d'exclusion de cours, de retenues, renvoi de cours...

Etablissement d'un dialogue au sein de la cellule de veille avec des parents d'élèves difficiles habituellement peu enclins à rencontrer enseignants et équipe pédagogique.